



## Raccordement électricité, eau

-----  
Par cuca

Bonjour,

soit une maison construite au début d'un terrain donnant sur la rue et une maison construite au fond du terrain ; une même entrée pour desservir les deux maisons ; pour la réception de l'électricité et l'eau il existe des sous compteurs ; Le terrain est mitoyen avec une allée privée appartenant à un lotissement et séparé par un mur ouvert sur un portillon serait il possible de se raccorder en eau et électricité sur cette allée ? A qui faut il demander l'autorisation ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faut une alimentation en eau et en électricité pour chaque maison.

Renseignez vous auprès de la mairie pour connaître les propriétaires des différents terrains et établir/acter une servitude.

-----  
Par isernon

bonjour,

voyez avec votre concessionnaire de distribution d'électricité.

salutations